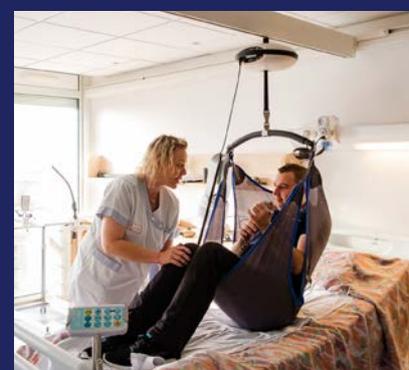


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Président A. YVEN

Directeur O. BONAVENTUR

Attachée de direction - Responsable Fonds de Dotation P. STEPHAN

Docteur en Médecine Physique et de Réadaptation JL. LE GUIET

## NOS GRANDS MÉCÈNES SUR 3 ANS



L'année 2020 a été marquée sur le plan mondial par la crise sanitaire COVID19 avec un impact de fait, sanitaire mais également économique, social, psycho-social.

Le Centre de Kerpape a dû, au même titre que les hôpitaux en France, mettre en place des actions pour protéger ses patients présents pendant le premier confinement en France mais également contribuer sur son territoire de santé à l'accueil en rééducation des patients Covid post réanimation.

Ce contexte de confinement pour les patients du Centre de Kerpape a également révélé et confirmé des besoins et projets à mettre en œuvre pour mieux accompagner, protéger et préparer un retour à une vie « ordinaire » pour des patients présentant un handicap et devant organiser leur devenir, post Kerpape, sur tous les aspects de la vie : personnels, familiaux, sociaux, de retour à l'emploi.

Le monde de la philanthropie et des fondations s'est tout de suite mobilisé pour faire face aux premiers besoins urgents, notamment dans les hôpitaux et à destination du personnel soignant. Les besoins des acteurs de l'intérêt général, déjà criants avant la crise sanitaire 2020, se sont fortement accentués depuis.

**S'il faut saluer l'énergie et les convictions de nos grands mécènes, engagés sur des conventions de mécénat pluriannuelles pour financer les projets innovants portés par les équipes du Centre de Kerpape, nous sommes conscients que le moment dans les entreprises est plutôt à la réorganisation, à l'urgence et aux choix stratégiques, afin de se préparer à la reprise d'une activité « ordinaire ».**

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous de traverser ce contexte économique et social le mieux possible avec courage et solidarité.**

**2020 a été cependant le réengagement à nos côtés pour 3 ans de :**

MALAKOFF HUMANIS, MBA Mutuelle, La MGEN, L' Association entraide de GMF, La CARAC, L'entreprise AASGARD

**Et nous avons accueilli 3 nouveaux mécènes entreprises :**

Société EVENO Fermeture, Groupe BIGARD & Société Ascencio

Un grand merci pour votre engagement à nos côtés et pour votre confiance !

2021 s'annonce comme une année incertaine, mais au cours de laquelle nous devons mettre en œuvre nos ambitions et nous mobiliser pour limiter l'impact de la crise sanitaire et économique sur les personnes en situation de handicap.

**Les enjeux sont toujours là et, même si le contexte reste incertain, il nous indique encore plus demain qu'hier, les priorités à poursuivre nos actions pour un accès à des soins d'excellence et l'expérimentation de nouveaux dispositifs d'accompagnement des personnes en situations de handicap, en nous développant avec de nouveaux partenariats avec le monde économique breton et d'ailleurs.**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Plus de 100 ans d'expérience dictent nos actes quotidiens, notre renommée nationale et internationale dans certaines disciplines (troubles neurologiques, grands brûlés, blessés médullaires) n'ayant d'égale que la motivation de nos équipes à atteindre de nouveaux territoires d'excellence.

Depuis le début de cette aventure humaine, le Centre de Kerpape - géré par la Mutualité Française Finistère-Morbihan - n'a de cesse d'améliorer la prise en charge globale et qualitative des personnes en situation de handicap, et ce, en cherchant de façon constante à répondre de mieux en mieux au problème épineux de leur réinsertion sociale et familiale.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons jamais renoncé à développer nos actions, par le biais d'innovations technologiques et sociales. Cette logique de progrès continu nous permettant au final de rendre possible de nombreux projets de soins, ambitieux et révolutionnaires.

Ces réussites ayant permis d'édifier un véritable socle de compétences, nous sommes en mesure d'accompagner aujourd'hui de façon personnalisée nos patients. L'enjeu de demain sera de pouvoir faire perdurer cette force créatrice, dans le but d'atteindre un niveau d'excellence capable de fournir l'autonomie maximale nécessaire à nos patients.

D'où la création de ce Fonds de Dotation, car la recherche et le développement - dans le cadre de l'amélioration du secteur santé - nécessitent une réelle implication, demandant par conséquent de multiples compétences et surtout du temps, afin de développer ces projets innovants.

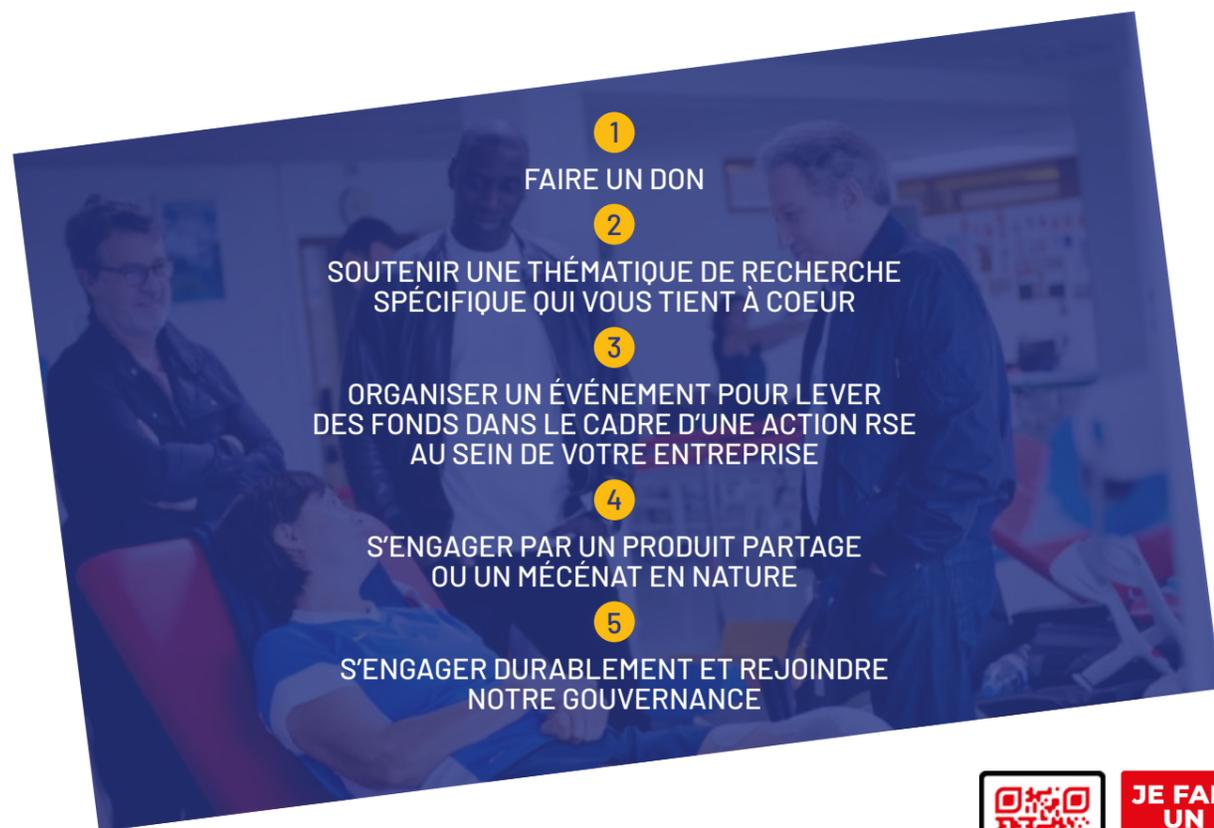
Ainsi, grâce au Fonds de Dotation, nous souhaitons développer un partenariat avec le monde économique et social, afin d'encourager et de renforcer l'innovation sur notre territoire. Une démarche créative entrant dans notre plan de route Cap 2025. Car c'est ensemble que nous pourrions permettre à nos patients, dans un futur proche, de bénéficier d'une autonomie maximale et d'une réinsertion familiale et sociale.

**Alain YVEN**

Président du Conseil d'Administration  
du Fonds de Dotation Kerpape



# 5 ACTIONS POUR CONTRIBUER À NOS PROJETS D'INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP



1  
FAIRE UN DON

2  
SOUTENIR UNE THÉMATIQUE DE RECHERCHE  
SPÉCIFIQUE QUI VOUS TIENT À COEUR

3  
ORGANISER UN ÉVÉNEMENT POUR LEVER  
DES FONDS DANS LE CADRE D'UNE ACTION RSE  
AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE

4  
S'ENGAGER PAR UN PRODUIT PARTAGE  
OU UN MÉCÉNAT EN NATURE

5  
S'ENGAGER DURABLEMENT ET REJOINDRE  
NOTRE GOUVERNANCE



## UN ENGAGEMENT SUR DES VALEURS PARTAGÉES

Contribuer au progrès sociétal et à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap

Promouvoir des valeurs mutualistes de solidarité sur notre territoire breton et ailleurs

Respecter une charte éthique

Mettre en place un comité de recherche et d'innovation pluridisciplinaire composé d'experts dans les champs de la MPR, de la robotique, des nouvelles technologies et des sciences sociales et humaines

Garantir une transparence totale sur l'affectation des dons

Valoriser une culture de l'innovation au sein des équipes de Kerpape au service du progrès sociétal

S'engager dans la prévention auprès des salariés et le maintien dans l'emploi

### Vos avantages de donateurs

Nous financer, c'est soutenir une oeuvre d'intérêt général, mais c'est aussi bénéficier en contrepartie d'une réduction fiscale.

**En tant que particulier, 66 % de votre don seront ainsi déductibles de vos impôts.**

**Si vous êtes une entreprise mécène, 60 % du don seront déductibles de vos impôts, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.**

La réduction d'impôts sur le montant excédant ce plafond est reportable sur les 5 années suivant celle du don.

En tant qu'entreprise partenaire, votre geste saura donner une nouvelle dimension sociale à votre entreprise, en parvenant à rassembler vos équipes autour de valeurs philanthropiques fortes !

## SOMMAIRE



### 1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

Présentation	6
L'organisation	7
Les parrains	8
La charte éthique	9
Témoignages	10

### RETOUR SUR 2020

Les faits marquants 14



### LES DÉFIS DE KERPAPE

16



Libérez votre Générosité !

### 4 GIVING TUESDAY

18



### 5 LES PROJETS



### 6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

30

### LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPE

L'histoire de Kerpape 32  
L'innovation à Kerpape 33

7



### REVUE DE PRESSE

34



### 9 BILAN FINANCIER

36

# 1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPPE

## PRÉSENTATION

Un Conseil d'Administration présidé par Alain YVEN et composé de 5 Collèges

### + Collège des Fondateurs



Alain Yven  
Président



Joël Stephan



Michel Polard  
Trésorier



Pierre-Yves Natus



Jean-Claude Yquel

### + Collège Economie Sociale et Solidaire



Daniel Havis  
Président de la Matmut



Jean-Marie Heliot  
GMF Solidarité



Annick Desbois  
Déléguée à l'action sociale chez Malakoff Humanis



Jean-Jacques Berthelé  
Directeur général Carac

### + Collège des Mécènes (grandes entreprises)

### + Collège des Mécènes (TPE/PME)



Arnaud Monnier  
Dirigeant de la société Aasgard



Fabrice Bocquet  
Directeur Football Club de Lorient



Steven Hélias  
Dirigeant Eveno Fermetures

### + Collège des Personnalités Qualifiées



Thérèse Lemoine  
Ancienne salariée du Centre de Kerpape/  
Championne paralympique



Pierre Montel  
Président CCI du Morbihan



René Talarmin  
UIMM Finistère



## L'ORGANISATION

### Une Direction



Olivier Bonaventur  
Directeur du Centre de Kerpape et Directeur du Fonds de Dotation Kerpape



Pascale Stéphan  
Attachée de direction Centre de Kerpape et Responsable Fonds de Dotation Kerpape



Dr. Jean-Luc Le Guiet  
Médecin-Chef de service au CMRRF de Kerpape et président du comité scientifique



Nathalie Pendelieu  
Assistante de direction du Centre de Kerpape et Chargée de communication

### Un Comité de Suivi composé

- D'un administrateur choisi par le conseil d'administration,
- Du directeur du Fonds de Dotation,
- Du responsable du Fonds de Dotation,
- Du président de la communauté médicale du Centre Mutualiste de Kerpape ou son représentant.

### Un Comité Scientifique

Le Fonds de Dotation Kerpape a souhaité mettre en place un comité scientifique afin d'éclairer le Conseil d'Administration et le Comité de Suivi sur la pertinence scientifique des projets présentés au Fonds de Dotation Kerpape, ainsi que sur ses orientations stratégiques en termes de recherche et innovation.

Le comité est composé des compétences dans les domaines universitaires du champ de la MPR (médecine Physique et de Réadaptation), des sciences sociales et humaines, et dans

les domaines des nouvelles technologies et de la robotique, des ingénieurs issus du monde économique et industriel.

Il est présidé par le référent médical du Comité de Suivi du Fonds de Dotation et le Directeur du Fonds de Dotation, assisté du Responsable du Fonds de Dotation.

Il se réunit au moins une fois par semestre, et en fonction des besoins, à l'initiative d'un des membres du Comité Scientifique du Fonds de Dotation.



Dr. Jean-Luc Le Guiet  
Médecin-Chef de service au CMRRF de Kerpape et président du comité scientifique



Olivier Bonaventur  
Directeur de Kerpape et Directeur du Fonds de Dotation Kerpape



Pascale Stéphan  
Attachée de direction et Responsable du Fonds de Dotation Kerpape



Jacques Kerdraon  
Médecin de MPR à Kerpape



Pr. Pierre-Alain Joseph  
Professeur (MPR)- Université de Bordeaux et CHU de Bordeaux



Evelyne Klinger  
Directrice de Recherche «Interactions Numériques Santé Handicap»



Nicolas Catzaras  
Secrétaire Général - Fondation Maison des sciences de l'homme



Xavier Morandi  
Neurochirurgien CHU RENNES



Jean-Luc Philippe  
Professeur des Universités, Université de Bretagne Sud

# LES PARRAINS

La réussite de nos projets passés et actuels n'aurait pu être ce qu'elle est, sans l'apport véritable d'acteurs engagés et motivés.

Engagés dans nos projets de soins, patients, parrains et donateurs sont à nos côtés pour rendre nos actions quotidiennes cohérentes et significatives, ce qui nous permet d'atteindre de nouvelles dimensions en termes de recherche et développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité leur donner la parole, afin de mettre en lumière sous un angle différent la démarche qui est la nôtre, en matière d'accompagnement innovant et optimal du handicap et de réinsertion sociale et familiale.



*En janvier 2016, à l'occasion du tournage de l'émission «Une nuit avec les héros de la santé» au Centre de Kerpape, j'ai découvert un projet et des équipes médicales, soignantes et rééducatives d'un dynamisme extraordinaire. Leur volonté de rechercher le meilleur pour chaque patient m'a convaincu d'oeuvrer à leur côté.*

*En soutenant le Fonds de Dotation Kerpape, comme moi, soyez acteur de l'avenir des projets innovants au service des patients.*

**Michel Drucker**



*Le Centre de Kerpape est reconnu au plan européen pour la qualité de son approche pluridisciplinaire et transversale.*

*Ainsi que pour sa capacité d'innovations technologique, médicale et sociale.*

*J'en ai fait la double expérience, à titre personnel et au titre de ma fonction de Président de l'AFM-Téléthon. La conduite automobile au mini-manche en est une remarquable illustration.*

**Eric Molinié**

Ancien Président de l'AFM-Téléthon /  
Secrétaire Général de Dalkia (Groupe EDF)



# LA CHARTE ÉTHIQUE

**Le Fonds de Dotation s'appuie sur les principes éthiques qui constituent les valeurs fondatrices de la Mutualité Française Finistère-Morbihan, à savoir :**

- la **solidarité**,
- une **gestion désintéressée à but non lucratif**,
- la **non-discrimination des patients**,
- la **qualité de la prise en charge**.

## + PROBITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à ne pas utiliser les réseaux, les actions ou les moyens du Fonds de Dotation à des fins personnelles ou de développement de marchés dans le cadre de leur activité économique. L'ensemble des parties prenantes du Fonds de Dotation agit en respectant les principes d'intégrité, en se comportant d'une manière juste et honnête.

## + ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATION

Les signataires de la charte éthique s'inscrivent dans une démarche non discriminante. Les projets portés s'adressent à l'ensemble de la population, quelle que soit leur origine culturelle, sociale, ethnique.

## + LÉGALITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à veiller au strict respect des lois et règlements en vigueur inhérents à tous les projets portés par le Fonds de Dotation.

## + TRANSPARENCE

Les signataires de la charte éthique s'engagent à communiquer ouvertement sur les actions et activités de soutien au Fonds de Dotation, ainsi que sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financier. Le fonctionnement du Fonds de Dotation, ainsi que la gestion rigoureuse des fichiers et documents d'archives comptables est organisé pour permettre la bonne tenue des contrôles et audits de la part du commissaire aux comptes ou de tout autre organisme de contrôle.

## + ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Les signataires de la charte éthique doivent se prémunir contre tout conflit d'intérêt entre eux-mêmes et les autres parties prenantes du Fonds.

En cas de conflit d'intérêt, les signataires de la charte éthique informeront sans délai le président du conseil d'administration du Fonds de Dotation.

## + ADOPTION ET DIFFUSION

Le conseil d'administration du Fonds de Dotation est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la présente charte d'éthique ; elle sera disponible sur le site dédié du Fonds de Dotation, en complément des statuts du Fonds de Dotation et remise lors des premiers contacts avec un partenaire potentiel du Fonds, quelle que soit la nature de ce partenariat.

En signant la Charte éthique du Fonds de Dotation Kerpape, nous nous engageons à respecter les principes qui y sont énoncés et qui sous-tendent la formalisation de convention de partenariat sur les modalités d'engagement réciproque concernant la réalisation des projets portés par le Fonds de Dotation Kerpape.



# TÉMOIGNAGES DE NOS MÉCÈNES

## Témoignage Lionel Guiban Directeur Général de GUIBAN

L'entreprise Guiban intervient depuis plus de 40 ans à Kerpape pour des travaux de chauffage et plomberie.

Cela nous a permis de voir au quotidien le travail exemplaire des équipes du centre dans les soins et accompagnement des patients, il nous a paru évident de devenir mécène au fonds de dotation Kerpape pour soutenir les projets innovants au service de l'autonomie des personnes handicapées.

Ce partenariat nous a aussi permis de sensibiliser notre personnel au risque de la route. Chacune de ces visites a été une expérience humaine vraiment forte pour nos collaborateurs.

En tant que PME locale, nous sommes fiers de participer au développement du centre de Kerpape



## Témoignage de Benjamin CASTEL Directeur général adjoint du groupe Bigard

Après une première réunion avec les partenaires sociaux du Groupe au sein de Kerpape, avec visite de l'établissement, sur le thème de la Santé (prévention santé au travail et mutuelle) et rencontre de la Direction, tout s'est fait naturellement. Les raisons de notre mécénat sont multiples mais j'en retiendrai deux principales :

- Notre conception commune de l'Humain... et de l'accompagnement qui en découle ; Les équipes de Kerpape et Bigard partagent de nombreuses valeurs communes.
- La ferme volonté du Groupe Bigard de contribuer localement à améliorer la recherche, l'innovation dans le milieu de la santé et, la diversité des domaines de compétences des équipes de Kerpape.



Photo prise lors du dîner de gala 2019 avec sur la gauche Sophie Lesage-Stich DRH Entreprise Michelin Vannes

## Témoignage d'Arnaud Monnier, Aasgard Mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collège TPE

Afin de soutenir le Fonds de Dotation Kerpape, la Société Aäsgard s'est engagé à reverser au Fonds de Dotation Kerpape la somme de 5 € par poêle vendu dans le cadre d'un mécénat de produit partage.



Aasgard a fait le choix de participer activement au fonds de dotation de Kerpape pour 3 raisons principales :

- La première est liée à notre groupe qui inscrit dans ses valeurs la notion de solidarité qui anime nos équipes au quotidien.
- La seconde est liée à nos métiers et aux risques professionnels qu'ils encourent, je pense à nos techniciens dont le métier nécessite un travail en hauteur chaque jour et au delà des protections individuelles qui leur sont fournies, la sensibilisation proposée par le Centre de Kerpape est pour nous une action supplémentaire pour réduire le risque de chute (journée de sensibilisation février 2017). Nos vendeurs sont également sur les routes chaque jour pour visiter nos clients et exposer également aux risques d'accidents.
- La troisième raison est plus personnelle pour avoir partagé une aventure professionnelle de 5 ans au Centre de Kerpape.

Souhaitant que cette participation encourage et finance de nombreux projets liés à l'innovation et à la recherche dans le milieu du handicap.

## Témoignage de Fabrice Bocquet Administrateur du Fonds de Dotation

Le FC Lorient s'engage aux côtés du fonds sur 3 ans afin de contribuer aux financements de l'innovation et de la recherche dans le champ de la médecine physique et de réadaptation et du handicap.

Cette convention a une valeur importante à nos yeux et va au-delà du simple don.

Le FCL est fier d'intégrer le Conseil d'Administration de ce Fonds de Dotation et heureux de pouvoir ainsi contribuer au financement de nombreux projets innovants pour le bien des patients.

Ce mécénat est une évidence pour le FCL, nous partageons les mêmes valeurs en plus d'une évidente proximité géographique.

Aujourd'hui, il existe de nombreux liens entre nos deux entités puisque nos joueurs se soignent ou effectuent des tests au Centre de Rééducation.

Le staff médical travaille également en étroite collaboration avec les équipes de Kerpape. Plus largement, ce mécénat s'inscrit dans la volonté du club de développer son rôle social dans le territoire lorientais.



# TÉMOIGNAGES DES MÉDECINS DU CENTRE DE KERPAPE

**Témoignage Dr. Jean-Luc Le Guiet**  
Président du Comité Scientifique du Fonds de dotation Kerpape  
Médecin-chef de service au CMRRF de Kerpape



La communauté médicale et l'ensemble des équipes du centre de Kerpape s'engagent activement depuis de nombreuses années dans l'innovation et la recherche, au bénéfice de nos patients et leurs familles

Photo prise lors du dîner de gala 2019



**Témoignage Jacques Kerdraon**  
Président de la Commission Médicale d'Établissement du Centre de Kerpape

Les conditions imposées cette année par la crise sanitaire ont profondément impacté l'organisation des soins pour garantir un accès à nos patients les plus vulnérables. Elle a aussi contribué à renforcer les équipes médicales et de rééducation dans leur engagement à être toujours plus innovants dans la mise en œuvre de ses nouveaux projets. C'est rendu possible grâce au soutien du fonds de dotation de Kerpape.



# TÉMOIGNAGES DE PATIENTS ET PROFESSIONNELS



**Christine Vervaeke**  
Hypnothérapeute au Centre de Kerpape

Lors de leurs séjours à Kerpape, il est proposé aux patients de tous les services (adultes, adolescents et enfants) l'hypnose.

Les indications de l'hypnose à Kerpape sont la douleur provoquée par un soin, la douleur chronique, les troubles du sommeil, l'anxiété, le stress posttraumatique et la mentalisation du mouvement.

Lors de mon séjour au centre de Kerpape, j'ai pu découvrir et acquérir un nouvel «outil» pour me permettre de réduire mes douleurs sans aucune nouvelle prise de médicaments supplémentaires.

Ces séances d'hypnose, accessibles à toutes et à tous m'ont été bénéfiques.

Grâce à elles, je vais pouvoir «gérer» différemment, en étant plus autonome, ma pathologie lors des crises aiguës.

Merci au centre de Kerpape et à Madame Vervaeke pour avoir développé cette technique.

**Stéphane Cottier**  
Patient du Centre de Kerpape



**Stéphanie Dupire**  
Psychologue du travail / Ergonome au Centre de kerpape programme Comète France

Je remercie Christine VERVAEKE pour la formation «communication thérapeutique» réalisée sur 2 jours. Au-delà des rappels théoriques, ceux sont les exercices pratiques qui sont intéressants et intégrables dans nos entretiens quotidiens (mirroring, pacing, suggestions ...). L'ouverture sur l'étude du langage verbal et paraverbal est tout aussi intéressante. Cette communication thérapeutique nous permet de nous recentrer lors de nos entretiens pour favoriser l'écoute active des patients.



Suite à cinq chocs septiques successifs et un coma de 2 mois, alors que j'étais en pleine forme, j'ai été amputée des mains et des pieds.

Etant hospitalisée à Vannes, j'ai eu la très grande chance de pouvoir bénéficier d'une rééducation au centre de Kerpape pendant 9 mois.

J'y suis arrivée déprimée et totalement dépendante. J'ai été très touchée par l'accueil, les soins et le soutien des aides-soignantes et de toutes les autres disciplines médicales et techniques. J'ai commencé assez vite la rééducation avec une kiné et une ergo qui m'ont redonné confiance et rendu progressivement mon autonomie. Aujourd'hui, je marche, je cuisine, je joue au bridge, je conduis, je prends le train et l'avion seule. Et 3 ans après, je continue à bénéficier de leurs progrès techniques.

**Madame Delcroix**  
Patiente du Centre de Kerpape



**Florence Le Garrec**  
Ergothérapeute

# 2 RETOUR SUR 2020

## LES FAITS MARQUANTS



**JANVIER**  
MBA MUTUELLE  
renouvelle son  
engagement  
pour 3 ans



**7 FÉVRIER**  
Participation Forum  
Estim Numérique  
à Vannes

**FÉVRIER**

Accueil délégation  
de RD Congo au  
Centre de Kerpape

**17 MARS - 11 MAI :  
CONFINEMENT**

**AVRIL**

Participation à la  
Campagne nationale  
de levée de fonds  
Covid-19 par le CFF



**16 MAI**



**ANNULÉ**



**JUIN**

GMF SOLIDARITÉ - FONDS  
D'ENTRAIDE DU GROUPE  
GMF renouvelle son  
engagement



**AOÛT**

Passage vidéo  
Festival Interceltique annulé

**ANNULÉ**

**SEPTEMBRE**

Participation au Forum  
Économique Breton à  
Saint-Malo



**30 OCTOBRE  
15 DÉCEMBRE :  
CONFINEMENT**



**NOVEMBRE**

Signature convention  
entreprise Ascensio



**NOVEMBRE**

Action RSE / challenge  
sportif des salariés  
de Harmonie Mutuelle  
Bretagne Normandie au  
profit du Fonds



**NOVEMBRE**

Le Groupe Aäsgard  
renouvelle son  
engagement  
pour 3 ans

JANV FÉV MARS AVRIL MAI JUIN JUL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC

**JANVIER**

Signature convention  
Société Eveno  
Fermetures



**MARS**

La CARAC  
renouvelle son  
engagement  
pour 3 ans



**AVRIL**

La MGEN  
renouvelle son  
engagement  
pour 3 ans

**MAI**

Dons tablettes par  
la Fondation Orange  
et par GMF



**5 MAI**

Participation action Giving  
Tuesday Now



Participation  
Jury Breizhacking



**23 AU 26 JUIN**

Participation AFF,  
19e séminaire  
francophone de la  
collecte de fonds,  
sur crise post  
Covid-19

**AFFséminaire**



**16-19 JUILLET**

Passage video Vieilles  
Charrues Festival  
Vieilles Charrues  
annulé

**ANNULÉ**



Festival Cornouaille

**ANNULÉ**



**OCTOBRE**

Signature convention  
Groupe Bigard



L'Art de la Viande

**DÉCEMBRE**

Participation  
Groupe COSTRA (Comité  
Stratégique de Lorient  
Bretagne Sud Attractivité)

Action Giving Tuesday France  
avec CMB Arkea Morbihan,  
FCL et Mutuelle Verte



#GIVINGTUESDAY

Don de 20 COFFRETS produits  
en Bretagne aux soignants  
de kerpape par MEDEF 56 /  
MEDEF Bretagne



**Meeting convivial  
& solidaire**

**REPORTÉ DÉCEMBRE 2021**

**SAVE THE DATE**

# 3 LES DÉFIS DE KERPAPE



## Les Défis de Kerpape : un événement sportif et convivial

Les Défis de Kerpape : C'est notre événement annuel de levée de fonds avec l'organisation d'un événement sportif et convivial sur le site du centre de kerpape. L'inscription se fait sous forme d'un don de 1000 € avec 45 équipes engagées. L'idée est d'enchaîner 3 épreuves en équipes mixtes adultes et/ou enfants avec une personne en situation de handicap. Au programme: natation, vélo et course à pied.

Tout au long de cette journée, des animations et des surprises ont permis aux participants et visiteurs de vivre un événement unique, convivial et solidaire.

La crise du COVID 19 nous a également contraint à annuler les défis 2020, prévus initialement en mai 2020, avec la perte de notre levée de fonds de 45 000 € pour 2020.

Un grand merci à nos fidèles entreprises engagées depuis la première saison, aux bénévoles et équipes du centre de kerpape, dont le service des sports et services techniques, pour leur soutien à la réussite de cette belle journée. RDV en mai 2022 pour la troisième édition.

## RETOUR SUR 2019

Ils participent aux Défis du Fonds de Dotation Kerpape



Ils sont partenaires de l'évènement



# 4 GIVING TUESDAY

## MARDI 1ER DÉCEMBRE 2020



**#GivingTuesday est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité. Il permet aux individus, aux organisations et aux communautés à travers le monde de se rencontrer autour d'un objectif commun : célébrer et encourager le don.**

Le fonds de dotation kerpape y participe depuis sa création en France en 2018. La conférence débat prévue initialement dans ce cadre, dans les salons du FCL au Moustoir a du être annulée et reportée en décembre 2021 du fait de la crise sanitaire en France. Des actions de nos partenaires mécènes ont pu être cependant réalisées, dans le respect des mesures barrières liées au COVID19 ou sur le plan numérique. Merci aux agences CMB du Morbihan, à la Mutuelle Verte et au FCL pour leurs actions, pour une sensibilisation grand public sur le handicap. Cette participation a permis une levée de fonds de 20 000 €, dont 16 000 € par les agences CMB du Morbihan.

**Merci à tous nos autres donateurs particuliers et associations. Nous avons également participé au givingtuesdayNow 2020 pendant le premier confinement en France pour mettre en avant également le travail remarquable des équipes du centre de kerpape**



## RETOUR SUR GIVING TUESDAY 2019



## NOS NOUVEAUX PROJETS

### + Projet de Séjour Handicap et Familles 2020/2022

Le 23/10/2019, Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées dans le gouvernement d'Edouard PHILIPPE sous la présidence d'Emmanuel MACRON, annonçait les 17 mesures gouvernementales du « plan de mobilisation et de soutien » aux aidants familiaux en faveur d'une aide au répit et de l'indemnisation des aidants ayant dû interrompre, réduire, modifier leur activité professionnelle. La politique publique du gouvernement actuel témoigne bien de la préoccupation d'une partie grandissante de la population (8 à 11 millions) en reconnaissant le statut particulier des aidants familiaux (parents, enfants, conjoint), avec notamment le constat de l'association française des aidants d'une part non négligeable (environ 500 000) de jeunes aidants qui, par amour, obligation, sacrifient une partie de leur vie professionnelle, personnelle, familiale, sociale.

- **Aidant(e)** : « Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap »
- **48% des aidants** déclarent avoir des **problèmes de santé** qu'ils n'avaient pas avant d'être aidant\*.
- **50% des aidants ne parlent pas de leurs difficultés** avec les professionnels de santé\*.

#### 2020/2021

- Comité de pilotage et lancement de l'expérimentation avec 5 parcours aidants / aidés
- Poursuite réalisation enquête de besoins et création d'indicateurs de suivi de l'expérimentation
- Poursuite recherche de financement pour projet

#### 2022

- Poursuite de l'expérimentation avec 10 parcours de soins aidants / aidés
- Lancement projet construction d'une maison des aidants / famille sur site
- Poursuite recherche de financement pour projet

#### 2022/2023

- Poursuite expérimentation avec 10 parcours de soins aidants / aidés avec construction de la maison des aidants / familles

Le centre de Kerpape a toujours eu pour mission d'accompagner les patients hospitalisés et leurs proches.

Ce projet a deux objectifs :

- **L'expérimentation d'un parcours de soins personnalisé aidés/aidants sur 3 ans**

Soutien du Fonds : *budget prévisionnel 160 000€*

- **La création d'une maison des aidants/accueil familles sur le site du centre de Kerpape**

Soutien du Fonds :

Engagement GMF : *210 000€/3 ans*

Engagement Carac : *150 000€/3 ans*

Recherche de financement complémentaire selon budget définitif du projet



**Population** : adultes en situation de handicap physique et/ou cognitif d'origine neurologique et de leur proche aidant.

**Modalités** : Repérage de la souffrance physique et/ou psychique par Equipe Mobile MPR\* ou service accompagnement du SRISP\*\*

**Objectif primaire** : prévention des risques pour la santé des aidants familiaux et des aidés en situation de handicap physique et/ou cognitif en modifiant les modes d'interaction (relationnels, corporels, fonctionnels...)

**Objectif secondaire** : prévenir les risques de maltraitance/prévenir les risques d'épuisement

**Proposition de soins personnalisés et différenciés** à l'aidant et à l'aidé, en hôpital de jour avec hébergement sur le domaine de Kerpape

**Accompagnement au changement** par l'Equipe Mobile MPR suite au séjour avec évaluations du « être Ensemble autrement et mieux pour chacun » et réajustements sur les 9 mois suivants le séjour.

\*Equipe mobile MPR (EM-MPR) créée en 2012 pour mener des actions pluridisciplinaires à domicile dans les situations complexes de handicap

\*\*SRISP (Service de Réadaptation et d'Insertion Socio-Professionnelle) avec accompagnement social à la sortie d'un séjour de soin sur Kerpape et suivi jusque un an après la sortie

## SOUTENUS EN 2020

### + Amélioration de la couverture WIFI dans les chambres de patients situés en unités de soins (Action post COVID)

La période de confinement des patients hospitalisés au centre de Kerpape entre mars et mai 2020 a mis en urgence la nécessité de renforcer les accès internet, à partir des chambres dans lesquelles les patients étaient également confinés.

Actuellement, le centre de Kerpape est équipé de 105 bornes Wi Fi réparties essentiellement dans les couloirs de l'établissement.

Le centre de Kerpape est réparti sur 40 hectares, avec une architecture ne favorisant pas facilement la couverture Wi Fi. Les connexions sont limitées voire impossibles dans certaines parties de la chambre.

**Objectif :**

Fournir un accès internet performant et gratuit dans les chambres des patients des différentes unités de soins du centre de Kerpape, afin de maintenir des liens avec leurs proches et favoriser l'utilisation optimale des outils numériques dans leurs chambres (ordinateurs, tablettes, smartphones).

Le résultat attendu est une couverture WIFI optimale dans les chambres, à la fois pour favoriser les liens avec les proches, pour permettre des activités ludiques mais aussi pour développer des actions thérapeutiques ou d'auto-rééducation à partir de tablettes, programmes accessibles le soir et le week-ends.



Soutien du Fonds : *83 000€*

## + Mise à disposition et essai d'un module habitat adapté PMR pour préparaton de sortie de l'établissement

### Objectifs

Les équipes de professionnels sont régulièrement confrontés à des retours à domicile difficiles voire impossibles. En effet, les aménagements nécessaires à un retour ou un maintien à domicile nécessitent souvent du temps (délai de construction / d'aménagement, délai d'obtention des financements) de l'énergie (gestion des travaux) et un budget parfois conséquent.

Permettre la mise à disposition sur le parc de Kerpape dans l'environnement immédiat des appartements tremplins d'un module adapté en bois pour :

- Tester le module avec des patients et le faire évoluer, améliorer son prototype
- Présenter le module à différents intervenants responsables du retour ou maintien à domicile
- Présenter le module aux artisans formés par les équipes de Kerpape

Par notre retour d'expérience, accompagner l'entreprise Handicap Facile qui a créé ce concept dans son dossier de demande de reconnaissance auprès des financeurs potentiels de son dispositif (Conseil départemental/ MDPH...) pour l'intérêt de solutions temporaires ou définitives d'extension de logement avec aménagements rapides et modulables pour les personnes en situations de handicap.



Soutien du Fonds :  
14 000 €



Marianne Andran Mutty  
Cadre de santé et Docteur  
Vincent Detaille

## + Projet VECODON : Etude sur l'intérêt du port de compressif dans la prise en charge des douleurs neurologiques du membre supérieur

Le C.M.R.R.F. de Kerpape met en place un projet de recherche dont les référents sont le Docteur Vincent DETAILLE, le département innovation recherche de kerpape le Docteur Lénaïg DY et Marianne AUDRAN-MUTTY, en partenariat avec l'Entreprise CERECARE, le Centre de Consultation Douleur du pays de Lorient. et l'Université Catholique de Lille.

Soutien du Fonds :  
25 703 €

Les résultats attendus sont l'augmentation des réponses thérapeutiques pour les patients douloureux et le renforcement de l'expertise des équipes dans la prise en charge des mains traumatiques

**Evaluer l'intérêt du port de vêtements compressifs dans la prise en charge des patients souffrant de douleurs neurologiques**

### Pour les professionnels :

Analyser leur pratique et objectiver leurs impressions en participant à une étude clinique

### Pour l'établissement:

Renforcer son expertise dans la prise en charge des mains traumatiques

Renforcer les liens entre les établissements et professionnels prenant en charge ces patients

### Pour les patients :

Augmenter les réponses thérapeutiques pour ces patients douloureux

### Pour les partenaires extérieurs:

Participer à un programme de recherche



# NOS PROJETS TOUJOURS EN COURS DE FINANCEMENT

## + SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

**+ PROJET ATALANTE/ EXOSQUELETTE WANDERCRAFT**

Soutien du Fonds : 100 000€



**+ FINANCEMENT UTILISATION HYPNOSE**

pour contribuer à la gestion de la douleur et apprendre aux patients à utiliser leurs propres ressources

Soutien du Fonds : 72 086€



**+ FINANCEMENT STRUCTURATION AVEC DÉPARTEMENT INNOVATION RECHERCHE**

Soutien du Fonds : 109 912€



## + PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU SOIN ET DE L'AUTONOMIE



**+ ROBOTK-2**

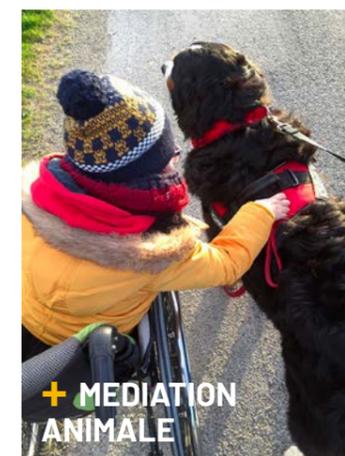
Soutien du Fonds : 31 716€

**+ FINANCEMENT LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE**



Soutien du Fonds : 30 000€

## + AGIR POUR L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



**+ MEDIATION ANIMALE**

Soutien du Fonds : 3 200€

**+ ROBOTLINK-E**

Soutien du Fonds : 5 000€



**+ PROJET AUTO-ÉCOLE**

Soutien du Fonds : 60 000€/3 ans

**+ COOPERATIONS INTERNATIONALES**

Soutien du Fonds : 15 000€/an sur 3 ans

Vous voulez en savoir plus sur nos actions à l'international ? Pour lire notre plaquette, scannez-moi !



# NOS PROJETS FINALISÉS

## + SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

### + PROJET VIBR MRI

Financement de la thèse de neuro-sciences du docteur Stéphanie Challos Le Plaideur sur la rééducation post AVC et les troubles de l'équilibre

Soutien du Fonds : 20 000€

## + PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU SOIN ET DE L'AUTONOMIE

### + ACQUISITION ALTER G

pour favoriser une rééducation précoce à la reprise de la marche



Soutien du Fonds : 45 000€

### + SOUTIEN UTILISATION IMPRESSION 3D / REHAB LAB

Création d'un espace innovation/ développement en impression 3D au sein de l'établissement

Soutien du Fonds : 70 005€  
Co-financé par la fondation michelin



### + STAGE INTENSIF DE RÉÉDUCATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR ORIENTÉE VERS UN BUT EN CONTRAINTE INDUITE, EN RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE

Evaluation de l'impact des stages pour améliorer nos séjours de rééducation intensive

Soutien du Fonds : 5 120€

### + ACQUISITION DE MATÉRIEL DE RÉÉDUCATION INNOVANT

Financement de matériel innovant pour rééducation de l'enfant hospitalisé au centre de Kerpape, avec dispositif contribuant à diversifier les outils et augmenter l'intérêt de la participation

Soutien du Fonds : 31 585€

## AGIR POUR L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP

### + SOUTIEN AIDANTS/MISE EN PLACE CONSULTATION HANDICAP ET FAMILLE



Une proposition de rencontre de la famille, du proche blessé et de l'institution par un binôme de professionnels de l'établissement

Soutien du Fonds : 45 000€

### + PROTOCOLE EFE

Recherche sur l'évaluation des fonctions exécutives des enfants en comparaison à leur tranche d'âge

Soutien du Fonds : 12 500€



## PARTICIPER À LA CRÉATION D'ESPACES DE SOINS ET DE VIE CONVIVIAUX POUR LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE

### + PRÉVENTION DES TMS EN MILIEU HOSPITALIER

Acquisition rails dans unité hospitalisation pour prévention troubles Musculosquelettique (TMS)

### + RENOVATION DU CLUB LOISIRS POUR LES PATIENTS ET FAMILLES (espace de vie convivial en dehors des soins)



Soutien du Fonds : 400 000€ dont :



210 000€



120 000€

# TÉMOIGNAGES DES PATIENTS DU CENTRE DE KERPAPPE PROJET CLUB LOISIRS



Le Club Loisirs est l'espace de convivialité dédié aux patients et à leur famille. Les éducateurs et animateurs du club accueillent les personnes tout au long de la journée et en soirée, leur disponibilité d'écoute permet à chacun de trouver un soutien individualisé pour mieux vivre sa rééducation.

La vie du club est rythmée par différents temps d'animations culturelles, des concerts sont organisés tous les mois, mais aussi des ateliers d'initiation à la musique, des ateliers d'écriture, des soirées documentaires et cinéma. D'autres animations, comme des ateliers de créations, des tombolas ponctuent également les journées. Le contexte sanitaire actuel ne permet pas l'ouverture du bar mais la vie continue dans le respect des règles nécessaires.

**Cécile**  
Responsable du Club Loisirs



Le Club est un lieu de rencontre.  
**Maryvonne**



C'est un lieu de dépaysement, une bouffée d'air, qui nous amène de la légèreté dans nos contraintes d'hospitalisation.

C'est un lieu qui permet de se rencontrer en famille.

C'est enfin un lieu qui permet de dédramatiser le contexte hospitalier.

C'est un lieu de convivialité, de rassemblement et de connaissance.

**Isabelle et Martial**



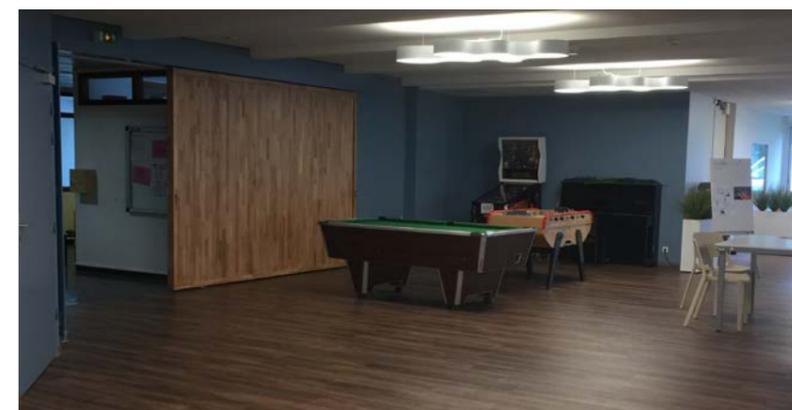
C'est un lieu où l'on peut découvrir de nouvelles activités, comme l'atelier musique.

**Lionel**



J'aime les moments de retransmissions de matchs de football que l'on partage avec les autres.

**Claudiu**



# 6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

Les cinq prochaines années seront consacrées à la rencontre du monde économique et au développement de conventions de mécénat ; La gouvernance du fonds de dotation souhaite pouvoir accueillir de nouveaux administrateurs, issus du tissu économique breton et d'ailleurs. Nous pensons que notamment les dirigeants des TPE/PME pouvant s'engager avec nous de façon durable, contribueraient à renforcer les orientations stratégiques du fonds pour les années à venir. Leur expertise de leur écosystème est un atout précieux pour le développement de l'innovation et la recherche au bénéfice des personnes en situations de handicap.

L'année 2020 a été marquée sur le plan mondial par la crise sanitaire COVID19 avec un impact de fait, sanitaire mais également économique, social, psycho-social. Le Centre de Kerpape a dû, au même titre que les hôpitaux en France, mettre en place des actions pour protéger ses patients présents pendant le premier confinement en France mais également contribuer sur son territoire de santé à l'accueil en rééducation des patients Covid post-réanimation.

Ce contexte de confinement pour les patients du Centre de Kerpape a également révélé, confirmé des besoins et projets à mettre en œuvre pour mieux accompagner, protéger et préparer un retour à une vie « ordinaire » pour des patients présentant un handicap et devant organiser leur devenir, post Kerpape, sur tous les aspects de la vie : personnels, familiaux, sociaux, de retour à l'emploi.

S'il faut saluer l'énergie et les convictions de nos grands mécènes, engagés sur des conventions de mécénat pluriannuelles pour financer les projets innovants portés par les équipes du Centre de Kerpape, nous sommes conscients que le moment dans les entreprises est plutôt à la réorganisation, à l'urgence et aux choix stratégiques, afin de se préparer à la reprise d'une activité « ordinaire ». Nous vous souhaitons à toutes et à tous de traverser ce contexte économique et social le mieux possible avec courage et solidarité.

**L'ancrage territorial et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement à Kerpape renforcent nos convictions sur ces partenariats avec le monde économique, enjeu majeur de la réussite de notre projet, avec des valeurs partagées et de solidarité.**

Nous proposons également aux entreprises mécènes des contreparties avec des actions de sensibilisation au handicap dans leur entreprise ou au centre de kerpape autour de la prévention en santé et conséquences du risque routier ou de l'accident du travail).

Le comité Scientifique réunit des experts de renommée nationale dans tous les domaines de la recherche, que ce soit en médecine Physique et de réadaptation, chirurgie, robotique et Sciences humaines et sociales. Il est également sollicité pour éclairer le conseil d'administration sur la pertinence scientifique des projets à financer et sur les thématiques de recherche et d'innovation à prioriser. Il sera également sollicité pour la mise en place d'indicateurs de suivis des projets retenus par le fonds de dotation.

Nous souhaitons également développer d'autres formes de mécénat pour certains des projets soutenus par le fonds de dotation afin d'enrichir les travaux des équipes de recherche.

Les actions de mécénat telles que « l'arrondi » sont également à investir que ce soit sur des actions ponctuelles avec des entreprises de la grande distribution que d'actions Ressources humaines / RSE sur « l'arrondi de salaire » d'entreprises souhaitant s'engager à nos côtés.

Nous nous engageons auprès de nos mécènes et donateurs, et ce depuis la création du fonds en 2016, à ne dépenser que 8% de frais de gestion sur le montant de la levée de fonds annuelle.

Nos objectifs s'inscrivent dans des valeurs partagées avec nos mécènes et donateurs, dans le partage de notre charte éthique, pour contribuer à une société plus inclusive et donner, par le financement de l'innovation et l'expérimentation, l'accès aux soins d'excellence pour tous ainsi que l'accès à une vie sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap.



# 7 LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPPE

## L'HISTOIRE DE KERPAPPE

### DÉBUT DU 20E SIÈCLE

Suite à un congrès de la Mutualité Française à Lorient concernant l'épidémie de tuberculose sur le territoire français, **les mutualistes décident de construire un préventorium dans le pays de Lorient**. Le site de Kerpappe est choisi du fait de ses vertus curatives marines.

### 19 DÉCEMBRE 1959

Suite à la diminution rapide des cas de tuberculose, la Commission Administrative valide le **projet de reconversion du Sanatorium en Centre de Rééducation**.

### 1973

Création du service de suite dédié à l'accompagnement de la préparation à la sortie et de l'insertion socio-professionnelle (aujourd'hui le Service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle) et d'une auto-école intégrée dans l'établissement.

### 1975-1977

Agrandissement des ateliers d'orthopédie et création d'un ensemble paramédical. Reconstruction du bâtiment d'hospitalisation avec l'intégration d'un bloc opératoire, d'une pharmacie et de cinq salles de classe.

### 1988

Inauguration de PREMUTAM dont la mission est de permettre à des personnes âgées et/ou handicapées un retour à domicile après hospitalisation, ou un maintien en améliorant leur autonomie de vie quotidienne. PREMUTAM dispose d'un simulateur de logement, afin de travailler avec le patient sur des modifications architecturales précises, personnalisées, avant d'effectuer des travaux à domicile pour organiser sa sortie de l'établissement.

### 2010

Création d'appartements de transition domotisés et partenariat avec la CAPEB, afin de former les artisans aux différents aménagements de l'habitat et de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des pathologies et des droits des personnes en situation de handicap (Appartements Tremplins).

### 2012

Le Centre de Kerpappe est reconnu comme Centre Expert par le CNR Santé (aujourd'hui dénommé France Silver Economie).

### 2016

Le Conseil d'Administration de la Mutualité Française Finistère-Morbihan vote la création d'un Fonds de Dotation, afin de renforcer l'innovation et la recherche à Kerpappe.

### 2020

**Participation au projet HIT / Lorient agglomération «Handicap Innovation Territoire»**, projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets national Territoires d'Innovation.

### DÉBUT DES ANNÉES 20

Le **Sanatorium de Kerpappe** jouit d'une certaine notoriété, grâce aux traitements appliqués à ses patients.

### 1942

Les bombardements allemands sur la base maritime de Lorient et leur occupation aux alentours rendent la situation au Sanatorium de Kerpappe difficile. En août cette même année, **l'établissement déménage à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher**. Les patients réintégreront le site de Kerpappe à la fin de la guerre.

### 1960

Un plan de travaux est proposé et prévoit la construction d'un pavillon hospitalier pour enfant et des locaux scolaires. Ce plan de travaux comprend également la construction d'un Centre de Rééducation équipé principalement d'une **piscine d'eau de mer chauffée, d'un gymnase, de salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de radiologie...**

### 1978

Disparition du bloc chirurgical.

### 1981

**Création du laboratoire électronique intégré** avec l'embauche de 2 ingénieurs. Contribution à la création de la conduite mini-manche avec les Société KEMPF.

### 1992

Adhésion à l'association Comète Grand Ouest, aujourd'hui dénommée Comète France.

### 2000

Mise en place de la **première plateforme d'accès à la formation à distance intégrée dans un centre de rééducation**, en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne (dispositif EMPP : Espace de Mobilisation Professionnelle Précoce).

### 2010-2015

**Construction d'un nouveau plateau de rééducation pédiatrique**, à proximité des services d'hospitalisation.

### 2012-2013

Création de la première Equipe Mobile de Médecine Physique et de Réadaptation sur le territoire de santé.

### 2017-2019

**Le Centre de Kerpappe co-pilote, avec Lorient Agglomération, la rédaction du projet HIT, «Handicap Innovation Territoire»**, dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt «Territoires d'innovation de grande ambition».



## L'INNOVATION À KERPAPPE

GÉRÉ PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE FINISTÈRE MORBIHAN

### RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

- Sollicitations pour participer à des projets de recherche-innovation (ANR, FUI, projet Européens...)
- Labellisé en 2012 Centre Expert auprès du CNR-Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie) sur la thématique des technologies pour l'autonomie, comprenant notamment le maintien à domicile et la domotique.

### INTÉGRÉ DANS DES RÉSEAUX

#### • Réseaux Cliniques :

Approche Comète France, réseau NeuroBretagne.

#### • Réseaux de laboratoires universitaires de recherche :

IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées), Lab-Sticc (Laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance), laboratoires de recherche Bretons, projets multidisciplinaires HAAL (Human Ambient Assisted Living) orientés vers l'aide à la personne. (UBS, UBO, Télécom Bretagne, ENIB, ENSIB).

laboratoire électronique de Kerpappe est membre associé au Lab-STICC (UMR 6285 CNRS) à travers HAAL.

Implication dans des comités scientifiques :

SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation), SIFUD PP (Société Interdisciplinaire Francophone d'UroDynamique et de Pelvi Périnéologie), SFERE

Intégré dans des collaborations : Centre de référence Maladies Rares Spina Bifida.

## QUELQUES RÉALISATIONS

- Conduite automobile par minimanche
- Robotique ou télémanipulation automatique : programmes Master, EpiRaid, Manus, Sprint immediate
- Synthèses de parole : Mutavox, KeCom
- Domotique : Quatra
- Téléphone main libre (Smartix)
- Catamaran Delta
- Aide technique «Nénuphar»
- Mise en place en expérimentation avec ARS Bretagne première équipe mobile de MPR en France
- Mise en place d'un «espace de mobilisation professionnelle précoce» pour un accès à la formation pendant la phase active de soins en partenariat avec conseil régional de Bretagne (téléformation à distance).



## EVENO FERMETURES MÈCÈNE DU FONDS DE DOTATION KERPAPE

[www.carenews.com](http://www.carenews.com)

27 JANVIER 2020

## HANDICAP : KERPAPE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

[www.lamutuellegenerale.fr](http://www.lamutuellegenerale.fr)

4 FÉVRIER 2020



4 février 2020  
Interview d'Olivier Bonaventure, le directeur du centre mutualiste de Kerpape

Situé près de Lorient, en Bretagne, le centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape est une référence en matière de prise en charge et de réinsertion des personnes handicapées. Géré par la Mutualité Française Finistère-Morbihan, son expertise est reconnue dans tout l'Hexagone et même au-delà. Deux mots-clés : l'accompagnement et l'innovation. C'est pour renforcer ces deux missions que Kerpape a lancé un fonds de dotation en 2016. La Mutuelle Générale figure parmi ses soutiens au nom des valeurs de solidarité et d'entraide qu'elle a toujours défendues. Reportage dans un centre entièrement dédié à ses patients.

## MÈCÈNE, OU COMMENT ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE

[www.mbamutuelle.com](http://www.mbamutuelle.com)

10 MARS 2020



On a beau dire que le terme MUTUELLE a du sens, il n'y a rien de plus fort que les faits pour appuyer le bien fondé de notre revendication d'être un acteur de l'économie sociale et solidaire. Une vraie mutuelle comme MBA MUTUELLE n'a pas d'actionnaire à rémunérer contrairement aux sociétés d'assurance. Les éventuels excédents sont réinvestis dans l'amélioration des prestations des adhérents et dans des projets d'utilité sociale. Un des plus beaux exemples est le partenariat entre MBA Mutuelle et le [fonds de Kerpape](http://fonds.de.kerpape.com).

## CORONAVIRUS. APRÈS LA RÉANIMATION, ILS RENOUENT AVEC LA VIE À KERPAPE, DANS LE MORBIHAN

[www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

24 AVRIL 2020



Actuellement, le site de Keraliguen à Kerpape accueille dix patients Covid-19 (pour 19 lits disponibles). Ils viennent du service de réanimation de l'hôpital de Lorient (Morbihan), de médecine dite aiguë ou encore de pneumologie. Certains sont âgés – comme ses résidentes des maisons de retraite Edlys et Kerguestenen, à Lorient. Ceux qui viennent de réanimation sont en majorité des hommes.

### Anticiper le pire

D'ordinaire, Keraliguen est dédié aux soins de suite et de réadaptation. Du fait de l'épidémie de coronavirus, toute l'unité (40 lits au total) est désormais réservée à la prise en charge des patients Covid.

Le service a été dimensionné pour anticiper le pire, un peu à l'image de la situation sanitaire dans l'Est et la région parisienne. « Dieu merci, ce n'est pas ce qui s'est passé ici, constate Jean-Marc Le Ravalec, directeur délégué du centre de Kerpape. Le cluster d'Auray nous a permis également d'être très réactifs. »

## À PLOEMEUR, LES PATIENTS COVID RÉAPPRENNENT À VIVRE

[www.telegramme.fr](http://www.telegramme.fr)

2 MAI 2020

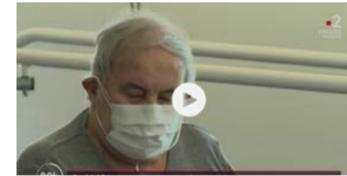


On ne sait pas grand-chose sur le Covid-19 mais il y a une certitude : le combat est long. Et il n'est pas terminé une fois les malades sortis d'hospitalisation. À Keraliguen, au centre de soins de suite et de réadaptation, au sein de Kerpape, à Ploemeur (56), dix patients se battent en ce moment pour retrouver de l'autonomie. Le tout premier patient Covid est arrivé de l'hôpital du Scorff la première semaine d'avril. Et tout le monde était prêt. « Tout le personnel de Keraliguen s'est mis en ordre de marche fin février. D'abord en accueillant des cas suspects de Covid de Kerpape, qui se sont tous avérés négatifs. Les équipes ont pu se préparer au protocole d'hygiène », présente Pierre-Yves Morcet, directeur du plateau hospitalier de Kerpape. L'établissement est dimensionné pour accueillir 19 patients du territoire de santé de Lorient ou d'autres hôpitaux

## CORONAVIRUS : LA LONGUE MARCHÉ VERS LA GUÉRISON

[www.francetvinfo.fr](http://www.francetvinfo.fr)

19 MAI 2020



À Ploemeur (Morbihan), dans le centre de rééducation de Kerpape, c'est un pas de géant pour ce patient : quelques pas pour Gérard Huët, qui enchaîne son troisième jour de rééducation après trois semaines de coma. « Je fais des efforts tous les jours, j'ai été surpris de pouvoir remarcher aujourd'hui », se réjouit-il.

### Une rééducation complexe en raison des séquelles

Difficile de retrouver des forces avec des muscles affaiblis alors que leur système respiratoire est encore fragile pour certains patients, après plusieurs semaines passées allés à l'hôpital. À cela s'ajoutent les séquelles à la contamination qui compliquent davantage la rééducation. « On fait en fonction des patients, on essaie d'anticiper et d'avoir un recul sur une semaine mais on ne sait pas si leur état peut se détériorer », explique Emmanuel Collet, kinésithérapeute au centre de rééducation de Kerpape (Morbihan).

## LE FONDS DE DOTATION KERPAPE FÊTE SES 4 ANS !

[www.fondation.michelin.com](http://www.fondation.michelin.com)

18 JUIN 2020



La renommée du Centre KERPAPE dans le domaine de la rééducation et réadaptation fonctionnelles n'a cessé de se déployer depuis sa création au tout début du 20ème siècle. En 2016, dans une dynamique de développement toujours renouvelée, le Conseil d'Administration de la Mutualité Française Finistère-Morbihan vote la création d'un Fonds de Dotation, afin de renforcer l'innovation et la recherche à KERPAPE.

Retour en images sur 4 années d'engagement et de belles rencontres !

Un an après l'inauguration le 13 juin 2016 du Fonds de

## LE FONDS DE DOTATION KERPAPE SE MOBILISE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU GIVINGTUESDAY 2020

[www.carenews.com](http://www.carenews.com)

26 NOVEMBRE 2020

### LE FONDS PARTICIPE À LA JOURNÉE MONDIALE DU DON



Le 1er décembre prochain, certains de nos partenaires et de nos mécènes nous accompagnent en diffusant sur leurs réseaux sociaux, notre appel à la Solidarité !

C'est aussi l'occasion de remercier nos grands mécènes et donateurs pour leur engagement à nos côtés depuis 2016, année de création du fonds de dotation Kerpape.

Merci au FCL, mécène du Fonds de dotation Kerpape depuis 3 ans pour son appel aux dons à cette occasion.

## STARTUP&HANDICAPS. LE LAURÉAT OMNI LANCE LA PRODUCTION DE SON INNOVATION, LE GLOBETROTTER

[www.bretagne-economique.com](http://www.bretagne-economique.com)

7 DÉCEMBRE 2020



Lauréat du concours morbihannais Startup&Handicaps, organisé par la CCI du Morbihan, le fonds de dotation Kerpape, la CPAM du Morbihan et d'autres partenaires, la jeune pousse Omni lance la production de son innovation : le GlobeTrotter ou cet adaptateur qui permet à une personne en fauteuil roulant de se déplacer librement avec une trottinette électrique classique. Une campagne de crowdfunding est en cours.

## A KERPAPE, LE MEDEF JOUE LE PÈRE NOËL

[www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

23 DÉCEMBRE 2020



Le Medef de Bretagne a organisé une campagne de dons à destination des soignants du Morbihan, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor. Le conseil d'administration de l'organisation patronale a acheté 80 e-coffrets « Produit en Bretagne », 20 par département.

Le centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape (Ploemeur) s'est imposé comme une évidence aux yeux de patrons du Morbihan.

« C'est l'acteur incontournable, appuie Alban Ragani, le président du Medef 56. En ce moment, on parle beaucoup du Covid et des hôpitaux. Il faut aussi soutenir le milieu médico-social. Avec cette opération, on met également en valeur les produits bretons. »

# 9 BILAN FINANCIER BUDGET 2020

## RÉEL COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2020

EMPLOIS	Emplois 2020	RESSOURCES	Ressources employées sur 2020
<b>1 - Dépenses opérationnelles</b>	<b>381 673</b>	<b>1 - Subventions accordées</b>	<b>381 673</b>
<b>A - Promouvoir les nouvelles technologies</b>			
• Impression 3D	36 370		
• Matériel innovant : Motomed + Bikelabyrinth	131 716		
<b>B - Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle</b>			
• Médiation animale	1 600		
• Conduite automobile après une lésion cérébrale	4 418		
• Consultation Famille et Handicap	1 409		
<b>C - Participer à la création d'espace de soins et de vie</b>			
• Handilodge	13 094		
<b>D - Soutenir la recherche médicale de Médecine Physique et de Réadaptation</b>			
• Thèse Dr S.Challois	7 830		
• Mise en place du département innovation recherche et soutien laboratoire	113 148		
• Hypnose	72 087		
<b>2 - Frais de fonctionnement</b>	<b>42 570</b>	<b>2 - Prélèvement fonds</b>	<b>42 570</b>
• Frais fonctionnement (8%)	42 570		
		<b>3 - Subvention d'exploitation</b>	<b>0</b>
		<b>4 - Produits financiers</b>	<b>1 077</b>
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>424 242</b>	<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>425 319</b>
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>II - REPRISE DE PROVISIONS</b>	
<b>III - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 077</b>	<b>III - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>425 319</b>	<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>425 319</b>

### ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales		Bénévolat	
Frais de recherche de fonds		Prestations en nature	19 430
Frais de fonctionnement et autres charges	19 430	Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>19 430</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 430</b>

## PROPOSITION D'EMPLOI DE L'EXCÉDENT DE RESSOURCES 2020

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2020
<b>1 - Ressources collectées</b>	<b>532 124</b>
<b>1.1 DONS MANUELS NON AFFECTÉS</b>	<b>392 124</b>
<b>1.2 DONS AFFECTÉS</b>	<b>140 000</b>
<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE BILAN</b>	<b>532 124</b>
<b>II - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>669 756</b>
<b>III - REPRISE DONS MANUELS NON AFFECTES</b>	<b>-375 845</b>
<b>IV - REPRISE DONS MANUELS AFFECTES</b>	<b>-5 827</b>
<b>V - PRELEVEMENT FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>-42 570</b>
<b>VI - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 077</b>
<b>VII - TOTAL GENERAL</b>	<b>778 715</b>

## Bilan Actif

### FONDS DE DOTATION KERPAPE

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 15/06/21  
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances				81 940
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	1 200 638		1 200 638	1 322 729
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	168		168	168
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 200 806</b>		<b>1 200 806</b>	<b>1 404 837</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 200 806</b>		<b>1 200 806</b>	<b>1 404 837</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	168
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

### FONDS DE DOTATION KERPAPE

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 15/06/21  
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise	15 000	606 641
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	3 004	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 077	3 004
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>19 081</b>	<b>609 645</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	774 634	75 111
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>	<b>774 634</b>	<b>75 111</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 900	719 889
Dettes fiscales et sociales	192	192
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>407 091</b>	<b>720 081</b>
Écarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 200 806</b>	<b>1 404 837</b>
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	407 091
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

## Compte de Résultat en liste

### FONDS DE DOTATION KERPAPE

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 15/06/21  
Devise d'édition EURO

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		687 027
- Subventions d'exploitation		
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	532 124	49 386
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>532 124</b>	<b>736 413</b>
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	124 010	45 880
- Impôts, taxes et versements assimilés		
- Salaires et traitements		
- Charges sociales		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	381 673	687 097
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>505 682</b>	<b>732 977</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>26 442</b>	<b>3 436</b>
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 077	3 004
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 077</b>	<b>3 004</b>
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>1 077</b>	<b>3 004</b>

## Compte de Résultat en liste - suite

### FONDS DE DOTATION KERPAPE

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 15/06/21  
Devise d'édition EURO

	31/12/2020	31/12/2019
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>27 519</b>	<b>6 440</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	81 951	
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>81 951</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	511	3 436
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>511</b>	<b>3 436</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>81 440</b>	<b>(3 436)</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	381 673	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	489 554	
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>996 824</b>	<b>739 417</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>995 748</b>	<b>736 413</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 077</b>	<b>3 004</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature	6 000	19 430
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>	<b>19 430</b>
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services	(6 000)	(19 430)
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>(6 000)</b>	<b>(19 430)</b>



# NOUS SUCCÈS RÉSULTENT DE VOTRE ENGAGEMENT

**PARTICIPEZ AU MOTEUR  
DE L'INNOVATION  
DANS LE HANDICAP**

**JE FAIS  
UN  
DON  
EN LIGNE**



ou par chèque à

FONDS DE DOTATION KERPAPPE • B.P. 78 • 56275 PLOEMEUR CEDEX



02 97 82 61 09 • [contact@fonds-kerpappe.bzh](mailto:contact@fonds-kerpappe.bzh)

+ [www.fonds-kerpappe.bzh](http://www.fonds-kerpappe.bzh)

